

Prendre en compte les ressources culturelles dans l'accompagnement

CONTEXTE

Dans la poursuite de l'autonomie et de l'autodétermination des personnes accompagnées, le respect de droits culturels (identité, diversité, communauté, patrimoine, participation, éducation et formation, information, coopération) représente un levier innovant pour garantir l'exercice et la défense des droits humains fondamentaux. La prise en compte des ressources culturelles peut intervenir dans l'évaluation des besoins, lors des entretiens individuels ou familiaux (recueil partagé des attentes, des projets et des compétences de la personne et de son entourage) participer à l'élaboration du projet personnalisé, et s'intégrer aussi bien dans les accompagnements à domicile qu'en établissement.

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les notions essentielles liées aux droits culturels
- ▶ Savoir identifier les ressources culturelles des personnes accompagnées et de leur entourage dans le cadre d'entretiens
- ▶ Être en mesure d'interroger ses pratiques et ses postures au regard des droits culturels
- ▶ Savoir intégrer les droits culturels à sa pratique et ses outils professionnels (projet personnalisé, grilles d'entretien...)

PROGRAMME

- ▶ Présentation des droits culturels :
Éléments de définition, repères historiques, fondements et actualités
Introduction aux notions de droits culturels
Présentation de cas
Initiation à la méthodologie de l'étude de cas
Identification de situations de respect et non-respect des droits culturels
Présentation d'outils et de techniques d'entretien pour l'identification des ressources culturelles
- ▶ Simulations d'entretiens individuels ou familiaux intégrant la prise en compte des ressources culturelles
- ▶ Identification des espaces de contribution et de participation à la vie culturelle
- ▶ Prise en compte des ressources culturelles dans le projet personnalisé
- ▶ Découverte et création d'outils professionnels intégrant les droits culturels
- ▶ Valorisation des ressources culturelles dans les accompagnements

RÉF. F30

PUBLIC

Les professionnels du social, du médico-social, de la santé, de l'enseignement, de l'enfance et de la petite enfance

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANTS

• Cécile HAEFFELE

Directrice de Tôt ou t'art

• Mickaël ROY

Chargé de mission droits culturels et développement territorial

• Pierre SCHMITT

Coordinateur de l'organisme de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodes actives et participatives, exercices et jeux, travail en sous-groupes, bibliographie et ressources

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

▶ De 6 à 12 participants

▶ **Strasbourg**, les 11 et 12 mars 2027

▶ **610€/personne**